



LIGUE D'AUVERGNE D'ESCRIME

Correspondance

à adresser à : Gérard DULIN
23 RUE J.PH. RAMEAU
63800 COURNON
☎/Fax 04.73.77.75.83
gdulin@wanadoo.fr

COURNON LE 14 décembre 2011

COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR DU 12 DECEMBRE 2011 A COURNON

■ **CLUBS Présents :**

- ISSOIRE (M.DUPOUY - Me. JACQUET) - CHAMPEIX (Me. BELLANGER) – STADE CLERMONTOIS (M. CHOY) – MONTLUCON (M. JULIEN, M. LACROIX) – Mme. PONCET, M.PONCET (CERCLE BOURBONNAIS ESCRIME) –
- Me. CHEVALIER, M. GUILLOT(VICHY) – Mme. DUREISSEIX, Me. DUREISSEIX (COURNON) –M. VANNEREAU (AEA) – Me. HERVE (CHAMALIERES)

■ **Membres des Comites départementaux :**

- ALLIER (M. JULIEN)

• **Membres du Comité directeur :**

- Mme. DUREISSEIX – Mme. VANNEREAU - M.GUILLOT - M. CHOY– M.PITOT – Me BELLANGER – M.MOLLE - M. MARTINEAU – M. VERBEKE - M. DULIN

Excusés. Mme. ESNAULT – M. FERRANDON - M. FREYSSINIER André – Me. FREYSSINIER Philippe – M. TOURON

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du comité directeur du 05 septembre 2011.

- **C.R. A.G. CLUBS ET COMITES**
 - ❖ Tous les clubs et comités sont tenus de faire une assemblée générale avant celle de la ligue.
 - ❖ Pour les clubs avant celle de leur comité départemental.
 - ❖ Etant dans une année électorale, ce sont les nouveaux élus qui votent lors de l'assemblée générale des comités départementaux et en particulier de la ligue au mois d'octobre 2012.
 - ❖ La ligue devant recevoir les C.R. d'A.G. et la liste des membres des comités directeurs et le nom du représentant légal à l'AG 15 jours au minimum avant l'A.G.

- **FETE DES JEUNES 2012.**
 - ❖ L'hôtel a été retenu par M. PENET à l'hôtel KYRIAD, porte d'IVRY ainsi qu'il a pris contact avec un transporteur pour le bus pour ce rendre à la compétition qui se déroulera Hall CARPENTIER le 2 et 3 juin 2012. Les frais de séjour sont estimés à 97 € environ par participant.
 - ❖ Il a été proposé à Mme. VANNEREAU si elle le voulait bien, de prendre en charge comme la saison dernière, la recherche de sponsors pour aider à l'achat de sweets. Le président se chargeant du contact avec le Crédit Mutuel.

- **BOURSES REGIONALES.**
 - ❖ La ligue n'ayant pas de tireurs classés dans les 15 premiers nationaux des cadets et juniors, il n'y aura pas de demande de bourses pour cette saison.

- **TROPHEES DU C.R.O.S**
 - ❖ La date limite pour envoyer les candidatures, soit des tireurs, des dirigeants, des arbitres, est le 17 décembre 2011.

- **ZONE 2012 – 2013.**
 - ❖ Il est demandé aux clubs de réfléchir s'ils veulent organiser une compétition de zone pour la saison 2012 / 2013 et de faire part à la ligue de leurs propositions, une réunion de zone devant se dérouler au mois d'avril 2012. Le Stade Clermontois semble vouloir renouveler l'épreuve minime au fleuret.

- **C.N.D.S.**
 - ❖ Une réunion doit se tenir mercredi 14 décembre entre le CROS Auvergne et la DRJSCS à laquelle participe le président en tant que membre de la commission territoriale du CNDS, les nouvelles instructions seront diffusées dès que nous serons en possession des nouvelles directives pour 2012.
 - ❖ Hors comité : Suite à cette réunion les dossiers 2011 seront reconduits dans leur présentation, le projet de l'association étant obligatoire.
 - ❖ Pour les stages à venir à VICHY, il faudra dorénavant fournir le nombre de stagiaires le plus précis possible au centre PIERRE COULON un mois avant.
 - ❖ Les places retenues et non « occupées » nous seront facturées.
 - ❖ Les fiches d'inscriptions sur le site ligue vont être modifiées en conséquence.
 - ❖ Le calendrier des dates et du nombre de tireurs est déjà établi et les réservations faites jusqu'à fin 2013.

- **CHAMPIONNAT DE LIGUE.**

- ❖ Il est demandé aux membres du comité présents leur avis pour rajouter un championnat de ligue PUPILLES épée.
- ❖ Résultat favorable, cette compétition sera donc à prévoir pour la saison 2012 / 2013.
- ❖ Après un vote pour savoir si l'on revenait à l'ancienne formule des championnats de ligue, suite à une proposition de M.PENET, c'est-à-dire plusieurs armes le même jour, la réponse a été NEGATIVE, nous resterons donc sur la formule actuelle.

- **COMMISSION D'ARMES.**

- ❖ M. BIDEUX ayant demandé à ne plus s'occuper des classements FLEURET, c'est semble-t-il M.GALLOIS qui s'en chargera. Nous attendons ses coordonnées pour les diffuser à tous.
- ❖ M. VERBEKE s'occupera des classements EPEE.
- M. PENET s'occupe des classements sabre en attendant un volontaire pour le faire.

- **ARBITRAGE.**

- ❖ Rappel de Me. JACQUET, un stage de formation régional se déroulera le 12 avril 2012 à VICHY
- ❖ Une feuille d'évaluation pour l'arbitrage (régional ou départemental) est disponible sur le site de la ligue. Elle peut aussi être utilisée pour une évaluation lors d'une épreuve hors ligue. Les feuilles pour les transmissions d'arbitrage ou de participation extérieures vont être mis à jour suite aux changements enregistrés.
- ❖ Pour les inscriptions sur les tenues des minimales : Voir le règlement officiel
 - Tenues tricolores interdites sauf pour les minimales ayant tiré en international dans la catégorie cadets
 - Nom du club ou du comité ou de la ligue accepté

- **POINT DU TRESORIER.**

- ❖ Au 12 décembre 2011 : 933 licenciés sur la ligue, des licences sont en attente, estimation pour cette saison par M.MOLLET à 1030 licenciés minimum.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- ❖ La F.F.E. envisage des activités escrime dans les EHPAD, nous attendons les propositions définitives et les décisions de la DRJSCS.
- ❖ Activités envisagées également dans les prisons.
- ❖ Dans le cadre du bénévolat « opération 1000 jeunes » formations de jeunes cadres de moins de 25 ans, proposés par le C.R.O.S. et les C.D.O.S., 10 formations maxi par département.
- ❖ Le 7 janvier 2012, visite à CLERMONT FD. de Me. PETEERS de la F.F.E. au C.R.O.S. à partir de 14H30, cette réunion est ouverte aux tireurs, dirigeants, maîtres d'armes etc..... Analyse des actions passées et prévisions de la future politique fédérale.
- ❖ Les maîtres d'armes doivent penser à la transformation de leur diplôme BE 1 en DE avant fin 2012.
- ❖ Les questions de Mme VANNEREAU

- ❖ Les statuts des clubs sont vérifiés lorsqu'il s'agit d'un nouveau club pour l'attribution de l'affiliation ou bien lors de modifications lorsqu'ils veulent bien en informer la ligue ! La demande d'affiliation nécessite de respecter les statuts et règlements qu'impose de la fédération.,
- ❖ Création d'une nouvelle association dans le PUY DE Dôme Arverne Escrime Association Siège social à CHATEAUGAY et salle d'escrime à CHATEL GUYON. Association qui envisage en particulier d'organiser des entrainements dans le Puy de Dôme pour les cadets et juniors au fleuret.
- ❖ Les statuts proposés à l'origine par AEA étaient ceux d'une ligue, Le président a depuis cette première proposition envoyé systématiquement à la FFE les différentes versions jusqu'à accord de la FFE, rien n'étant de la décision de la ligue.
- ❖ Les cadres des stages de ligue sont indemnisés suivant les dispositions prévues sur facturation des clubs à 115 € par journée ainsi que pour ceux qui sont en auto-entreprise.
- ❖ La créance douteuse de 3555 € 92 qui apparait depuis quelques années correspond toujours aux impayés de l'ancien club de l'Épée Moulinoise, nous attendons la liquidation officielle de cet ancien club pour passer cette somme en perte. Nous sommes dans l'attente de réponses des ex-dirigeants concernant cette évolution. Nous n'espérons malheureusement pas récupérer quoique ce soit, les salaires et les cotisations sociales étant prioritaires. Nous lancer dans des poursuites en payant un avocat n'aurait fait qu'augmenter les dépenses.
- ❖ Que fait le président et son équipe pour préparer sa succession : cela fait déjà plusieurs années que le président tire la sonnette d'alarme pour rappeler que M.DULIN et lui-même souhaitent laisser leurs places.
- ❖ Hors comité : historique du mandat passé par le président: les élections de 2009 n'ont eu que 7 candidats (auquel se sont rajoutés MM.DULIN et PITIOT qui se sont représentés devant la situation) pour 30 places disponibles à l'époque. Nous avons baissé le nombre d'élus à 19 et nous avons à l'heure actuelle 15 membres. Mais malgré nos propositions personne ne s'est offert pour nous remplacer même si certains estiment que nous sommes défaillants ! Nous sommes restés car lors de l'A.G. du 8 octobre 2011 les clubs sur notre proposition de départ nous ont demandé de finir notre mandat ! Nous avons bien précisé ce jour que nous ne voulions plus être réceptionnaires de messages tels que certains reçus en 2010/2011 qui nous avaient empoisonnés la vie la saison précédente, donc celle de toute la ligue, mais il semble que nous n'avons pas été bien compris.

Me HERVE suggère que l'équipe actuelle organise une réunion de tous les clubs afin de préparer l'avenir de la ligue.

Le président prend note de ce vœux, nous organiserons une réunion, en mars vraisemblablement, nous verrons bien, qui viendra ! La réunion avec Me PEETERS servira déjà d'indicateur.

Il rappelle que les conventions en cours sont en place jusqu'en 2013, ce n'est qu'après avoir eu connaissance des objectifs de la fédération que pourrons être définies celle de la ligue. L'évolution des conditions liées aux subventions, CNDS en particulier, étant également à prendre en compte.

Bonne saison à tous

Le secrétaire

le président

Réunion Ligue – rapport CRA

- 1) Rappel JNA → première session : samedi 24 septembre 2011, deuxième session : samedi 23 juin 2012.
- 2) Arbitrage national → trois candidats à l'épée représenteront la Ligue d'Auvergne :
Me Mir Roger (Stade Clermontois), Mme Glanowski (Vichy), Sydney Jay (Montluçon, prochainement Stade-Clermontois).
La convocation du stage national pour les candidats qui auront au moins 28 et plus sur 35 se fera le samedi 22 octobre et dimanche 23 octobre 2011 au CHEOPS de Limoges.
- 3) Un arbitre régional de la ligue d'Auvergne a participé au stage « jeune arbitre » de Vichy au mois d'août → Taussat Armand (Moulins).
- 4) Le QCM départemental du Puy-de Dôme aura lieu à 14h30 au CROS à Clermont-Ferrand et il est demandé aux intéressés de remplir le coupon réponse qui a été envoyé aux présidents des clubs et Maître d'Armes et le retourner à Me Ndiaye le Président du CDA.
- 5) Le QCM régional et national pour le Puy-de-Dôme aura lieu à 15h30 au CROS à Clermont-Ferrand, il est également demandé aux intéressés de renvoyer le coupon réponse à Me Jacquet le Président de la CRA.
- 6) Les stages arbitres régionaux se dérouleront le jeudi 27 octobre 2011 à Vichy et le jeudi 12 avril 2012 également à Vichy.
- 7) Rappel règlement sportif :

Le simple sur classement n'est plus autorisé en pupilles et n'est donc autorisé qu'à partir de la catégorie « Benjamins ».

L'utilisation de la poignée orthopédique est étendue à la catégorie « Benjamins » (voir p10 et 11).

Arbitre national : 60€ en catégorie A et 50€ en catégorie B.
- 8) Principe de la licence double (voir p94)

Permettre à des escrimeurs isolés dans des clubs de se constituer une équipe tout en conservant leur licence individuelle dans leur club d'origine.

Ce dispositif est réservé aux catégories : « Cadets, Juniors et Séniors ».

Conditions d'obtention : Accord du président du club ou l'escrimeur est licencié et du président du club ou doit se constituer l'équipe.

Proximité géographique : Doit se retrouver dans la même ligue, ou dont le club situé dans une ligue est distant de 25km à vol d'oiseau du club d'accueil.

Procédure : La demande qui doit être déposée à la ligue du club d'accueil, munie de l'accord du président du club d'origine au plus tard le 31 décembre de l'année sportive pour transmission à la FFE. La ligue d'accueil transmet ensuite le dossier à la fédération qui après de la commission des mutations, valide ou non.

9) Rappel : la bavette conductrice du masque au fleuret est devenue obligatoire depuis le premier septembre 2010 sur les épreuves fédérales pour l'ensemble des catégories « Cadets, Juniors, séniors et vétérans ».

10) Rappel règlement régional (voir page 9), article 7.1.1 Compétitions individuelles : les clubs devront résoudre le problème posé par le règlement national, s'ils sont dans l'indisponibilité de proposer un arbitre ils pourront faire appel à des arbitres en formation régionale.